

**NOVEMBRE 1973**  
**55<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 659**

# **revue internationale de la croix-rouge**



**INTER ARMA CARITAS**

---

**GENÈVE  
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
FONDÉ EN 1863**

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MM. ERIC MARTIN, docteur en médecine, professeur honoraire de l'Université, Genève, *président*  
(membre depuis 1973)

JEAN PICTET, docteur en droit, président de la Commission juridique, *vice-président* (1967)

HARALD HUBER, docteur en droit, juge fédéral, *vice-président* (1969)

HANS BACHMANN, docteur en droit, directeur des finances de la ville, Winterthour (1958)

DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université, Zurich (1961)

M<sup>lle</sup> MARJORIE DUVILLARD, infirmière, ancienne directrice de l'Ecole d'infirmières du Bon Secours,  
Genève (1961)

MM. MAX PETITPIERRE, docteur en droit, ancien conseiller fédéral (1961)

ADOLPHE GRAEDEL, ancien député au Conseil national, ancien secrétaire général de la  
Fédération internationale des ouvriers sur métaux (1965)

M<sup>me</sup> DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire  
de hautes études internationales, Genève (1967)

MM. MARCEL A. NAVILLE, licencié ès lettres, président du CICR de 1969 à 1973 (1967)

JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)

ROGER GALLOPIN, docteur en droit, ancien directeur général du CICR (1967)

WALDEMAR JUCKER, docteur en droit, secrétaire de l'Union syndicale suisse (1967)

VICTOR H. UMBRICH, docteur en droit, administrateur (1970)

PIERRE MICHELI, licencié en droit, ancien ambassadeur (1971)

PIERRE BOISSIER, licencié en droit, directeur de l'Institut Henry-Dunant, Genève (1973)

GILBERT ETIENNE, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études  
internationales, Genève (1973)

ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital  
cantonal, Winterthour (1973)

M<sup>lle</sup> MARION ROTHENBACH, diplômée M.S.W. de l'Université de Michigan, maître-assistant à  
l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université, Lausanne (1973)

*Membres honoraires:* M. JACQUES CHENEVIÈRE, *vice-président d'honneur*; M<sup>lle</sup> LUCIE  
ODIER, *vice-présidente d'honneur*; MM. GUILLAUME BORDIER, CARL J. BURCKHARDT,  
PAUL CARRY, M<sup>me</sup> MARGUERITE GAUTIER-VAN BERCHEM, MM. SAMUEL A. GONARD,  
EDOUARD DE HALLER, RODOLFO OLGIATI, PAUL RUEGGER, FRÉDÉRIC SIORDET,  
ALFREDO VANNOTTI, ADOLF VISCHER.

## CONSEIL EXÉCUTIF

M. ROGER GALLOPIN, *président*

M. VICTOR H. UMBRICH, *vice-président*

M<sup>me</sup> DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT

D<sup>r</sup> ULRICH MIDDENDORP

M. GOTTFRIED DE SMIT



PRÉSENTE SUR LES CINQ CONTINENTS,  
LA GRANDE BANQUE AUX TROIS CLEFS  
EST À VOTRE DISPOSITION POUR EFFECTUER  
TOUTES VOS OPÉRATIONS FINANCIÈRES

# SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SCHWEIZERISCHER BANKVEREIN – SOCIETÀ DI BANCA SVIZZERA  
SWISS BANK CORPORATION

SIÈGE DE GENÈVE  
2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION  
TÉL. 20 11 11



# **SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.**

Place Saint-Gervais 1, Genève — Tél. 31 70 50

- ◆ **Expertises, revisions et organisations comptables**
- ◆ **Domiciliation et administration de sociétés**
- ◆ **Assainissements et liquidations**
- ◆ **Interventions et conseils en matière fiscale**

## **JOURNAL DE GENÈVE**

*deux imprimeries  
deux adresses*

**rue François-Dussaud 20**  
1211 Genève 8 - Téléphone 43 19 40

**rue Général-Dufour 5-7**  
1211 Genève 11 - Téléphone 25 03 50

**T Y P O — O F F S E T — R O T A T I V E**

# SOMMAIRE

## REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

NOVEMBRE 1973 - N° 659

### COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- J. H. Rombach: Cornelius van Bynkershoek . . . 649  
Une publication du Comité international de la  
Croix-Rouge . . . . . 655
- 

- Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge  
de la République centrafricaine (493<sup>e</sup> circulaire  
*aux Comités centraux*) . . . . . 662  
L'action du Comité international au Moyen-  
Orient . . . . . 664

#### Activités extérieures:

- Chili — Sous-continent asiatique — Thaïlande 671

#### A Genève:

- Précisions du CICR . . . . . 674

\*

- Manuel scolaire et Livre du maître: *La Croix-  
Rouge et mon pays — Le Croissant-Rouge et  
mon pays* . . . . . 677
- 

### DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

- Assistance internationale de la Croix-Rouge en  
Indochine . . . . . 681  
Institut régional de formation pour l'Afrique occi-  
dentale . . . . . 684  
Diffusion des Conventions de Genève: Italie —  
Nouvelle-Zélande . . . . . 686
- 

### FAITS ET DOCUMENTS

- Colloque sur l'assistance spirituelle et intellec-  
tuelle dans les conflits armés et dans les troubles  
intérieurs . . . . . 691  
L'éducation pour la santé . . . . . 694  
Session de recherche sur le droit humanitaire . . 697  
Identification de victimes de catastrophes . . . . 698
- 

### LIVRES ET REVUES

- . . . . . 700
-

**INTERNATIONAL  
REVIEW  
OF THE RED CROSS**

**SUPPLÉMENTS  
DE LA REVUE**

**EN LANGUE ESPAGNOLE**

Une édition en langue anglaise paraît chaque mois. Elle est en principe identique à l'édition française, et peut être obtenue aux mêmes conditions.

Convocación de la Conferencia Diplomática — Reconocimiento de la Sociedad de la Cruz Roja Centroafricana (Circular núm. 493 a los Comités Centrales) — La acción del Comité Internacional en Oriente Medio — Misión del CICR en Chile — Manual escolar y Libro del profesor: « La Cruz Roja y mi país » — « La Media Luna Roja y mi país ».

**EN LANGUE ALLEMANDE**

Einberufung der Diplomatischen Konferenz — Die Aktion des Internationalen Komitees im Nahen Osten — Schulhandbuch und Lehrerhandbuch: « La Croix-Rouge et mon pays » — « Le Croissant-Rouge et mon pays » — Michael Bothe: « Das völkerrechtliche Verbot des Einsatzes chemischer und bakteriologischer Waffen ».

**REVUE INTERNATIONALE  
DE LA CROIX-ROUGE**

Elle est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge.

7, avenue de la Paix, 1211 Genève 1 (Suisse) — Compte de chèques postaux 12-1767.

Abonnement un an: Fr. 30,—; le numéro: Fr. 3,—.

RÉDACTION : J.-G. LOSSIER

---

Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge engagent la responsabilité de celui-ci.